



Commune de Barberaz
Savoie

LA COMMUNE S'ADAPTE À LA TROISIEME PÉRIODE DE RESTRICTIONS SANITAIRES

Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement a présenté jeudi 1^{er} avril de nouvelles mesures de restrictions sanitaires, qui nous imposent de réorganiser notre accueil du public.

Dans ce document, vous trouverez les informations utiles pour vous adapter aux prochaines semaines. Vous pouvez sortir vous aérer dans un rayon de 10km, sans limitation de durée, tout en portant le masque et respectant les distances avec les personnes que vous rencontrez.

Concernant la vaccination, les personnes de +75 ans sont prioritaires et doivent contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous au vaccinodrome qui vient d'ouvrir au Parc des Expositions.

Prenez-soin de vous.

Arthur BOIX-NEVEU, Maire

Mairie - Accueil sur rendez-vous

Durant la période de restrictions sanitaires, merci de **prendre rendez-vous avant de venir en mairie.** (voir horaires et numéros de téléphone au dos)

Prêt de matériel informatique pour les familles modestes

Les habitants qui souhaitent donner du matériel informatique (écrans, souris, claviers...) pour les familles qui n'ont pas les moyens d'en avoir sont invitées à se rapprocher de la Mairie.

Ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque Marguerite Chevron (Galerie de la Chartreuse) reste ouverte normalement, en respectant des consignes sanitaires strictes, selon les horaires :

-  Mardi de 14h30 à 18h00
-  Mercredi de 9h30-12h00 et 14h00-18h00
-  Jeudi de 14h30 à 18h00
-  Samedi de 9h30 à 12h00.

Accès à la crèche - « Les P'tits Loups »

L'accueil à la crèche est réservé aux enfants des professionnels dits « prioritaires ».

Le Relais Assistantes Maternelles est à la disposition des parents et des Assistantes Maternelles au **04 79 33 45 80** pour toutes questions sur la petite enfance.

Salles associatives - Sports

L'accès aux salles (Daisay, Stade, Foyer Hubert Constantin, Salles Polyvalentes) est interdit, sauf dérogations (décret ministériel du 2 avril 2021, art. 13 et 14).

L'accès aux terrains de jeux est strictement limité à des groupes de 6 personnes, sans consommation d'alcool et en respectant le port du masque en toutes circonstances.

LA COMMUNE S'ADAPTE À LA TROISIEME PÉRIODE DE RESTRICTIONS SANITAIRES

Mairie - Accueil sur rendez-vous

Durant la période de restrictions sanitaires, merci de **prendre rendez-vous avant de venir en mairie.** (voir horaires et numéros de téléphone au dos)

Prêt de matériel informatique pour les familles modestes

Les habitants qui souhaitent donner du matériel informatique (écrans, souris, claviers...) pour les familles qui n'ont pas les moyens d'en avoir sont invitées à se rapprocher de la Mairie.

Ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque Marguerite Chevron (Galerie de la Chartreuse) reste ouverte normalement, en respectant des consignes sanitaires strictes, selon les horaires :

-  Mardi de 14h30 à 18h00
-  Mercredi de 9h30-12h00 et 14h00-18h00
-  Jeudi de 14h30 à 18h00
-  Samedi de 9h30 à 12h00.

Accès à la crèche - « Les P'tits Loups »

L'accueil à la crèche est réservé aux enfants des professionnels dits « prioritaires ».

Le Relais Assistantes Maternelles est à la disposition des parents et des Assistantes Maternelles au **04 79 33 45 80** pour toutes questions sur la petite enfance.


Salles associatives - Sports

L'accès aux salles (Daisay, Stade, Foyer Hubert Constantin, Salles Polyvalentes) est interdit, sauf dérogations (décret ministériel du 2 avril 2021, art. 13 et 14).

L'accès aux terrains de jeux est strictement limité à des groupes de 6 personnes, sans consommation d'alcool et en respectant le port du masque en toutes circonstances.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DES PERMANENCES TELEPHONIQUES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h						
14h-17h						
17h-18h						

 Mairie ouverte au public : accueil physique sur rendez-vous uniquement et téléphonique *

 Accueil téléphonique uniquement (accueil physique fermé) *

 Mairie et permanence téléphonique fermées

* sauf jours fériés



NUMEROS UTILES

- ✓ Mairie : **04 79 33 39 37**
 - Service scolaire et périscolaire : **04 79 60 75 05**
 - Service urbanisme : **04 79 60 74 90**
 - ✓ Centre de Vaccination du Parc des Expositions : **09 78 31 05 05**
 - ✓ Infos sur le COVID-19 : **0 800 130 000** (Numéro vert 24h/24 et 7j/7)
 - ✓ SAMU : **15**
 - ✓ En cas de danger immédiat : **17**
 - ✓ Pour les malentendant·es ou muett·es **SMS au 114**
 - ✓ Violences sur les enfants : **119** (ou sur allo119.gouv.fr)
 - ✓ Violences conjugales : **3919**
- (ou sur arretonslesviolences.gouv.fr)

MESURES SANITAIRES

Le port du masque **reste obligatoire en Savoie** (Arrêté Préfectoral du 03/11/2020). Cette obligation s'applique de 6h à 21h pour toute personne de 11 ans ou plus se trouvant sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public.

Merci de respecter cet arrêté, de vous laver les mains très régulièrement et de maintenir une distanciation physique.

Des centres de vaccination sont ouverts sur l'agglomération, si vous avez +75 ans et que vous n'arrivez pas à prendre rendez-vous, merci de contacter la mairie.